

THIERRY MANDON SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE PERSONNES HANDICAPEES ET DE LA LA RECHERCHE

SEGOLENE NEUVILLE SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGEE DES LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

Paris, le 22 septembre 2015 N° 845

Thierry MANDON, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État chargée du Numérique,

signeront

la charte pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité dans les formations numériques le mercredi 23 septembre 2015 à 11h30

L'accessibilité numérique définit un ensemble de règles techniques qui garantissent à tous l'accès aux services numériques.

Dans le but de sensibiliser dès la phase de formation les professionnels du web aux enjeux et aux techniques de l'accessibilité numérique, les structures ci-dessous ont décidé de s'engager aux côtés du Gouvernement par la signature d'une charte :

- Conférence des Présidents d'Université (CPU);
- Assemblée des Directeurs (ADIUT);
- Ecole des Gobelins :
- Institut de l'Internet et du Multimédia La Défense ;
- Ecole Européenne des Métiers de l'Internet ;
- Simplon;
- Epitech;
- Webforce 3;
- HETIC, la grande école de l'Internet ;
- Web School Factory :
- IESA Multimedia ;
- Sup Internet.



Cette signature aura lieu au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique mercredi 23 septembre 2015 à 11h30.

<u>Informations pratiques:</u>

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique Secrétariat d'Etat chargée du Numérique 139 rue de Bercy (entrée piétons - prévoir pièce d'identité) 145 rue de Bercy (entrée véhicules- nous préciser immatriculation) Hôtel des Ministres – 7ème étage – Salon Debré 75012 PARIS

Accréditation auprès du service de presse de Bercy : 01.53.18.33.80

Contacts presse:

Cabinet de Thierry MANDON : Tél. 01.55.55.84.24 <u>secretariat.presse@recherche.gouv.fr</u> Cabinet de Ségolène NEUVILLE : Tél. 01.40.56.50.35 <u>cab-phe-presse@sante.gouv.fr</u>

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: Tél. 01.53.18.44.50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr